

0730855H
ACADEMIE DE GRENOBLE
COLLEGE BISSY
SQUARE DES FONTANETTES
73000 CHAMBERY
Tel : 0479694363

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Tarifs des ventes des produits et de prestations de services réalisés par l'établissement

Numéro de séance : 4

Numéro d'enregistrement : 35

Année scolaire : 2021-2022

Nombre de membres du CA : 23

Quorum : 12

Nombre de présents : 15

Le conseil d'administration

Convoqué le : 08/03/2022

Réuni le : 29/03/2022

Sous la présidence de : Christophe Apffel

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration adopte les tarifs des ventes des produits et des prestations de services réalisés par l'établissement

Pièce(s) jointe(s)

[] Oui [X] Non Nombre: 0

Libellé de la délibération :

TARIFS COPIES 22 : le conseil d'administration fixe le tarif des photocopies réalisées dans l'établissement à titre exceptionnel à 0.05 € pour une copie une face A4 noire, 0.50 € pour une copie une face A4 couleur, 0.10 € pour une copie une face noire A3 et 1.00 € pour une copie une face couleur A3, à compter du 29.03.2022

Résultats du vote

Suffrages exprimés : 14

Pour : 14

Contre : 0

Abstentions : 0

Blancs : 0

Nuls : 0